



- Formation initiale
- Formation par apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation continue

Responsable de la formation :
Christophe DEBAST
christophe.debast@univ-lille.fr

Secrétariat :
Séverine DERENCHY
iut-lp@univ-lille.fr
03 59 63 21 14

IUT A de Lille
Département GEA
Bâtiment SH3 - Cité scientifique
BP 90179
59653 Villeneuve d'Ascq CEDEX

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette licence professionnelle vise à former des hommes et des femmes opérationnels dans le domaine du social et de la paie. Les principaux axes de formation sont : droit du travail, droit social, droit du contentieux, droit international, comptabilité et informatique.

La licence professionnelle CSP a des conventions de partenariat avec le cabinet d'expertise-comptable In Extenso Nord de France et des entreprises régionales (Décathlon, Promod...). L'ordre régional des experts comptables est notre principal soutien.

La formation possède une dimension internationale (échanges possibles avec les universités partenaires).

CONDITIONS D'ADMISSION

La formation peut être suivie en formation initiale, en formation continue ou en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Peuvent être admis : les titulaires d'un bac +2 compatible avec le domaine de la formation (DUT, BTS, L2 en économie, droit, gestion...) et les personnes en activité.

Les candidats non titulaires de l'un de ces titres peuvent avoir accès à la licence professionnelle après validation de leurs acquis professionnels et de l'expérience.



Dossier de candidature disponible dès février sur www.iut-a.univ-lille.fr rubrique « Candidature »



CONTENU DE LA FORMATION

450h d'enseignements organisés en deux semestres (S5 et S6)

SEMESTRE 5

- UE 1 - gestion des contrats de travail (60h)
- UE 2 - exécution et évolution du contrat de travail (60h)
- UE 4 - gestion des aspects sociaux des contrats (50h)
- UE 5 - droit social approfondi (50h)
- UE 6 - aspects administratifs, comptables et informatiques de la paie (90h)
- UE 7 - contentieux du travail et de la sécurité sociale (50h)

SEMESTRE 6

- UE 3 - gestion des conflits et négociations (40h)
- UE 8 - aspects européens et internationaux du contrat de travail (50h)
- UE 9 - projet tuteuré (150h de travail personnel)
- UE 10 - stage (16 semaines)

ORGANISATION DES ÉTUDES

L'enseignement est professionnalisé et assuré pour les 2/3 par des professionnels.

Formation initiale : stage de 16 semaines, de janvier à avril

Formation par alternance :

- 2 jours IUT - 3 jours entreprise, de septembre à juin
- temps plein entreprise, pendant les vacances universitaires et juillet-août

APRÈS LA LP

Secteurs d'activités : les cabinets d'expertise-comptable et les services administratifs, comptables et financiers d'entreprises, d'associations ou d'organismes para-publics, départements ressources humaines...

La licence professionnelle Collaborateur social et paie a pour objectif l'insertion professionnelle immédiate.